

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE TREIZE AVRIL (13/04/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 07 avril, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS : 24

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Marie CAVALIE, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRESENTES : 7

Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Danièle SCHATTEL), Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Madame Sophie LOPEZ), Mme Reine-Claude ORTALO (représentée par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT) (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Madame Stéphanie GAYET), M. DUPARC Robert (représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT EXCUSES : 2

M. Jérôme POUGNAND, M. Pierre PUCHOUAU, **Adjoint**,

Monsieur Luc PORTES est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme POUGNAND ne prend pas part au vote.

26 – 13 avril 2023

26. Politique de la ville – financement dans le cadre de l'appel à projets 2023

Rapporteur : Madame MATALA.

Vu la loi de programmation pour la ville et cohésion urbaine du 21 février 2014,

Vu la signature du contrat de ville du 10 juillet 2015,

Considérant que la programmation 2023 représente pour la Ville de Moissac un engagement financier de **19 660** euros.

Considérant que les actions retenues bénéficient par ailleurs de co financements (Etat, CAF, Conseil Départemental, Communauté de Communes) dans le cadre de leurs compétences propres et conformément aux axes stratégiques et opérationnels du contrat de ville 2015/2023.

Considérant que pour chaque action financée par la Ville de Moissac, l'association promotrice du projet fait parvenir à la collectivité et aux services de l'Etat, un bilan des actions réalisées avant le 30 juin de l'année suivante (CERFA N°15059-02).

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 25 voix pour et 6 abstentions (Mmes CAVALIE, HEMMAMI, MM. BOUSQUET,
DUPARC, LORENZO, VELA),**

APPROUVE l'attribution de subventions à diverses associations ayant vocation à agir sur les territoires prioritaires au titre de la politique de la ville, pour un montant de **19 660 €** selon la répartition suivante :

- Subventions pilier cohésion sociale : 9 860 €
- Subventions pilier emploi et développement économique : 2 000 €
- Subventions pilier cadre de vie et renouvellement urbain : 7 800 €

APPROUVE l'attribution d'une subvention à hauteur de **7 800 €** pour les actions spécifiques au titre de la politique de la ville selon la répartition suivante :

- Service d'Accompagnement Social à la Mobilité (SASM) (cadre de vie et renouvellement urbain) : 7 800 €

ACTIONS TERRITORIALISEES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

PILIER COHESION SOCIALE

AFTRAM	Accompagnement à la scolarité	1 500 €
APAS 82	Ateliers de prévention et de médiation en santé	1 500 €
LA RAISON DES ADOS	Antenne du point Accueil Écoute Jeunes et Parents	1 500 €
TOUR DE JEU	Ludothèque géante mensuelle	1 500 €
UFOLEP	Mise en Place de formations PSC1 pour les personnes résidant en QPV	1 500 €
UFOLEP	Le sport vecteur de cohésion sociale	1 000 €
REBONDS	Projet Insertion Rugby	500 €
MOISSAC ATHLE	Initiation marche nordique public féminin et découverte des disciplines de l'athlétisme	360 €
CIDFF	Renforcer l'accès aux droits des publics des publics fragiles qui résident en QPV de Moissac	500 €

PILIER EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

JOB IRL	Accompagnement des jeunes des quartiers prioritaires de Moissac dans la découverte du monde professionnel	500 €
BOUGER POUR S'EN SORTIR	En mouvement Vers l'Emploi	1 000 €
CIDFF	Améliorer l'insertion professionnelle des femmes	500 €

PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

CCAS	Service d'Accompagnement Social Mobilité	7 800 €
------	--	---------

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes et documents en relation avec la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires à ces dépenses sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Pour copie conforme
Moissac, le 17 avril 2023

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Luc PORTES

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :